

Privilège—M. J. Turner

Je ne veux plus entendre de propos vaseux sur la possibilité que cette question soit visée ou non par les négociations. Je veux que le premier ministre nous garantisse aujourd'hui que les négociateurs canadiens n'accepteront aucun changement au Pacte de l'automobile, comme l'a demandé le premier ministre de l'Ontario.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, depuis le tout début, le député prend tous les moyens pour saboter les négociations commerciales avec les États-Unis d'Amérique.

Des voix: C'est exact.

Une voix: Tout comme le Congrès des États-Unis.

M. Mulroney: Ses contributions au débat ont été trompeuses et négatives depuis le tout début. Aujourd'hui ne fait pas exception . . .

M. Axworthy: Allez-vous répondre à la question?

M. Mulroney: Je répondrai à la question. Il a été fidèle à lui-même jusqu'à aujourd'hui . . .

M. Axworthy: Tandis que vous ne l'avez pas été. Voilà le problème. Pourquoi n'essayez-vous pas d'être fidèle à vous-même?

M. Mulroney: Pour ce qui est de la lettre que m'a envoyée le premier ministre de l'Ontario . . . Soit dit en passant, c'est une lettre confidentielle. La lettre que j'ai reçue du premier ministre Peterson porte la mention suivante: «Au premier ministre. Confidentiel». J'ai lu aujourd'hui dans *The Toronto Star* que, «selon certaines sources dans l'industrie, la lettre, qui a apparemment été rédigée par le sous-ministre de l'Industrie, Patrick Lavelle, ressuscite une vieille hantise sans mettre les questions importantes en lumière».

● (1500)

C'est ce que dit *The Toronto Star*. Si c'est tiré de ce quotidien, c'est certainement tout à fait vrai. Il s'agit ni plus ni moins d'une tentative malicieuse, si toutefois . . .

M. Axworthy: Avez-vous reçu une lettre ou non?

M. Mulroney: Bien sûr que j'ai reçu une lettre du premier ministre Peterson. Je reçois toutes sortes de lettres de lui et des autres premiers ministres provinciaux . . .

M. Axworthy: Que lui avez-vous répondu?

M. Mulroney: C'est la quatrième question. Passons maintenant à la question n° 5.

M. Axworthy: Passons à la question n° 6.

M. Mulroney: Quelle est-elle?

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: La parole est au député de Swift Current—Maple Creek.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME SPÉCIAL D'AIDE AUX PRODUCTEURS DE GRAINS DU CANADA—ON DEMANDE AU MINISTRE D'INCLURE LES AGRICULTEURS DU SUD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. C'est au sujet du Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada, un programme modifié dernièrement pour assurer des paiements aux agriculteurs qui irriguent leurs terres dans certaines régions désignées de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Plus de 40 p. 100 des terres irriguées en Saskatchewan se trouvent dans le Sud-ouest, qui ne fait pas partie des régions désignées.

Le ministre pourrait-il expliquer aux agriculteurs concernés pourquoi ils sont exclus du Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada? Pourrait-il nous promettre de revoir ce problème avec le groupe consultatif de l'Ouest dans le cadre de ce programme?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je comprends fort bien l'intérêt que porte le député à cette question. Mais il sait bien que les dirigeants agricoles ont arrêté avec nous les grandes lignes, les règlements et les critères de cette mesure. Nous avons institué ce groupe consultatif par souci de justice et d'équité.

Le député nous a présenté un problème plutôt unique, propre à sa région. Je prends sa recommandation en délibéré en lui accordant une certaine priorité. J'organise une rencontre avec le comité consultatif à ce sujet cet après-midi et j'en profite pour l'inviter à y assister.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS AUX SPÉCIALISTES CONSULTÉS SUR LA RÉFORME FISCALE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je désire soulever la question de privilège, comme je vous en ai avisé un peu plus tôt. Elle porte sur le principe du secret dans les questions fiscales, en vertu duquel les changements fiscaux proposés sont révélés en primeur à la Chambre des communes. Or, je prétends, monsieur le Président, que ce principe a été violé par le ministre des Finances (M. Wilson).